



MISSION VEILLEUR

Vous êtes présent à l'auberge, au 7 rue Saint-Christophe, de 22 heures à 8 heures (le dimanche matin, vous restez jusqu'à 9 heures).

Si vous vous êtes inscrit mais devez finalement vous désister, tentez de trouver un remplaçant (via le groupe Whatsapp, par exemple).

Si vous n'y arrivez pas, prévenez le responsable de semaine.

Avant le jour J :

Au moment de vous inscrire sur le planning, vous êtes prioritaire pour partager le repas en tant que convive (sans rien préparer !). Ce qui suppose d'arriver à 20 heures à l'auberge. Vous avez aussi la possibilité d'arriver avant 22 heures pour partager dessert ou tisane.

Le jour J :

Apportez sac de couchage et taie d'oreiller carrée.

Après le repas (fin vers 21 heures) et le rangement de la salle, soirée (jeux, chants, discussions, etc). Il arrive aussi que les hôtes soient fatigués et se couchent avant 22 heures. Auquel cas les autres bénévoles peuvent partir avant 22 heures.

À 22 heures, au départ des bénévoles, fermez l'auberge à clé et éteignez les feux, à 22 h 15 au plus tard. Enlevez la clé de la serrure et gardez-la avec vous. Personne ne sort ni n'entre avant 7 heures le lendemain matin (le dimanche, à 8 heures).

Dormez sur place, dans le voix Veilleur. Une douche est à disposition dans la salle de bains commune (vous apportez vos propres affaires de toilette).

Le lendemain matin, lever à 7 heures au plus tard.

Chacun son tour occupe alors la salle de bains, et range son coin nuit et ses affaires (les hôtes se partagent un placard).

Si vous venez le samedi matin : avec le matinalier et les trois hôtes, répartissez le linge sale dans les deux sacs prévus à cet effet (ils sont rangés dans la partie droite du placard coulissant). Le linge sale, c'est : 3 sacs de couchage, les 4 draps housse (ceux des 3 hôtes + celui du veilleur), les 4 taies d'oreiller, les torchons, les essuie-mains, les 3 serviettes de toilette, les 3 gants de toilette et le tapis de bain, dans le box du veilleur. Les lavandiers viendront les récupérer.

Petit-déjeuner de 7 h 30 à 8 heures (le dimanche, de 8 h 30 à 9 heures), avec du pain frais apporté par le matinalier.

Départ à 8 heures.

C'est le matinalier qui se charge de fermer la porte à clé et de demander aux hôtes de sortir.

En cas d'urgence en pleine nuit, appelez le responsable de semaine.

En cas d'incendie, sortez, allez sur le trottoir d'en face, et appelez le 18.

**En cas d'incident grave, appelez
le Samu : 15
ou la police : 17.**